



Exécution des Marchés Publics

Lien : <https://maroc-performance.com/formation/execution-des-marches-publics>

 DURÉE
3 jours (21h)

 RÉFÉRENCE
SP37

 CATÉGORIE
Marchés Publics

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Connaître toutes les clés et étapes pour bien conclure et assurer le suivi des marchés publics

POUR QUI ?

- ✓ Cadres en charge de l'audit ou du contrôle des marchés publics
- ✓ Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations
- ✓ Chargés de la passation et du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures
- ✓ Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds
- ✓ Conseillers juridiques



Programme détaillé

1 / Repérer les pièces contractuelles et les pièces relatives à l'exécution

- Les pièces contractuelles
- Les annexes financières
- Les ordres de services, les bons de commande ...

2 / Gérer les cessions, les nantissements de créances des marchés publics et les sûretés financières

- L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité
- La retenue de garantie, les cautions et garanties à première demande

3 / Maîtriser les différentes formes des prix

- Le prix forfaitaire, unitaire ou mixte
- Le prix ferme éventuellement actualisable
- Le prix révisable par rapport à une référence (ancien ajustement)
- Le prix révisable par rapport à une formule paramétrique

4 / Analyser les modes de paiements

- Les avances et les acomptes
- Les paiements partiels définitifs
- Les paiements uniques ou solde
- Les délais de paiement et les intérêts moratoires
- Les retards de paiement

5 / Maîtriser l'exécution des marchés publics et ses aléas

- Gérer les délais du marché et les pénalités
- Le délai du marché et les délais d'exécution
- Les spécificités des marchés allotés pour les travaux
- Les modifications des délais et les pénalités de retard (calcul, exonération...)
- Exercice d'application : calcul d'une pénalité pour retard dans l'exécution des prestations du titulaire
- Encadrer et gérer les sous-traitants et les cotraitants
- Les groupements solidaires et conjoints
- L'acceptation et l'agrément des sous-traitants
- Les paiements (avances, acomptes, soldes...)
- Anticiper et gérer les modifications en cours de marché
- Les travaux et prestations supplémentaires
- Les avenants et la décision de poursuivre
- La décision d'arrêter de l'article 15 du CCAG Travaux

6 / Gérer la fin du marché

- Contrôler le service fait et les garanties
- La réception des fournitures et des services (admission, ajournement, réfaction, rejet...)
- La réception des travaux et les réserves
- Les garanties et la libération des sûretés
- Gérer les résiliations et les différends
- Les motifs de résiliation
- Les opérations de liquidation
- Le règlement des différends et la transaction

🧠 Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

📅 Prochaines dates programmées

📅 01 au 03 Juil. 2026

📍 Présentiel - Casablanca

📅 26 au 28 Août 2026

📍 Distanciel

📅 21 au 23 Oct. 2026

📍 Distanciel

📅 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

🔄 Réservation & Renseignements

📞 **Téléphone** : +212 522 247 210

✉ **Email** : contact@maroc-performance.com

🌐 **Web** : <https://www.maroc-performance.com>

Document généré le 26/06/2026 — Réf : SP37

Maroc Performance — Tous droits réservés